



Vers l'aval
Gousse-Préchaac-les-Bains
7,5 km



Source : SIMAL

Depuis le lac, se diriger à droite et suivre la digue. Pénétrer dans la forêt communale et récupérer les bords de l'Adour au lieu-dit Béguin en évoluant dans la forêt alluviale. Passer sous le pont et récupérer ensuite la piste juchée sur

la digue qui offre un point de vue sur les barthes de Gousse. Traverser le ruisseau de l'Arribon pour arriver à Préchaac-les-Bains au niveau de l'établissement thermal.

1h 20 min
30 min

Vers l'amont
Gousse - Vicq-d'Auribat
8 km



Source : SIMAL

Depuis le lac de Gousse, passer à proximité du lavoir et évoluer entre peupleraies, chânaies et cultures sur une large plate pendant 3km. Arriver ensuite au parcour sportif de Saint Jean de Lier.

Récupérer le bord de l'Adour avec sur votre droite la vallée agricole de Saint Jean de Lier pour arriver dans la vallée boisée de Vicq-d'Auribat.

1h 30 min
35 min

L'irrigation

La plaine de l'Adour est particulièrement propice à la culture du maïs, compte tenu du climat favorable et de la proximité de la ressource en eau. Irriguer consiste à apporter de l'eau aux cultures pour permettre le développement des végétaux en période sèche et ainsi garantir de meilleurs rendements. En vous promenant sur le Sentier de l'Adour vous aurez l'occasion

d'observer plusieurs stations de pompage agricole. Celles-ci sont principalement actives à la période estivale. Après être aspirés dans le cours d'eau, l'eau est acheminée avec des conduites et distribuée en aspersion par l'intermédiaire d'entraîneurs et de pivots. Les services de l'État sont chargés de délivrer les autorisations de prélèvement d'eau.



Source : SIMAL

Conception et texte : SIMAL, INO et cartographie : Ch. Steiner, Réalisation : F. Bois

Gousse

Source : SIMAL